

Assurance-chômage

● (1740)

Je suis souvent horrifié par certains projets du programme Perspectives-Jeunesse. Un cas que l'on m'a rapporté il y a quelques semaines avait trait à un certain nombre d'étudiants dont le travail était de mesurer la capacité en pieds cubes de tous les édifices en pierre et en brique de la ville, en prévision, je suppose, d'une éventuelle urgence. Les étudiants se promenaient partout, mesurant la hauteur, la largeur, l'épaisseur, etc. L'administrateur de l'un des édifices leur a dit de se rendre au bureau du secrétaire-trésorier qui leur fournirait les plans de l'édifice, qui donnent les dimensions exactes. Un des étudiants lui a répondu que le projet était supposé durer 12 semaines et que s'ils faisaient ce qu'il leur proposait, le projet serait terminé trop tôt. Ce n'est qu'un exemple, monsieur l'Orateur. Il y a d'excellents programmes de Perspectives-Jeunesse, mais d'autres sont absurdes. Trop souvent dans notre société, nous avons tendance à perdre de vue tout ce qui est bon et, en ce moment, je suis peut-être coupable moi-même, en rappelant celui-ci, qui est tellement farfelu.

Le député de Verdun (M. Mackasey) est un homme que j'estime beaucoup. Il défend si bien la cause des travailleurs qu'il devrait, je pense, être membre du parti fondé par sir John A. MacDonald, qui a légalisé les syndicats ouvriers au pays. Mais, je crains qu'il n'ait pas tout à fait saisi le problème dont a traité le député de Norfolk-Haldimand (M. Knowles), c'est-à-dire la disposition injuste qui frappe les étudiants qui doivent contribuer à l'assurance-chômage à un moment et dans des conditions où ils ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-chômage.

Tous ceux qui ont des enfants à l'université savent combien ces jeunes gens ont besoin de trouver un travail intéressant. Nous savons aussi combien il leur est difficile de trouver des emplois d'été cette année. En fait, malgré ce qu'en dit Statistique Canada, ils ont encore plus de difficultés cette année que par le passé. Il ne se passe pas un jour sans que je reçoive des lettres de jeunes gens qui cherchent désespérément un emploi. Puis vous avez cette injustice qui consiste à demander des contributions à des gens qui ne peuvent jamais en tirer aucun avantage.

M. Mackasey: Puis-je poser une question au député? Pour l'étudiant qui ne peut absolument pas trouver de travail, et qui l'été dernier a payé 12 semaines de contributions—ne lui accorderiez-vous pas une assurance-chômage basée sur ses contributions?

M. Macquarrie: Je pense à l'heureux petit gars ou petite jeune fille qui a trouvé un travail.

M. Mackasey: Je ne vous parle pas d'eux. Je vous parle de celui qui ne peut trouver d'emploi, celui que vous décrivez avec tant d'éloquence.

M. Macquarrie: J'espère qu'en dépit de mon éloquence cette jeune fille ne sera pas renvoyée de l'université l'année prochaine. Je veux aussi qu'elle y aille. On peut toujours discuter à propos d'un étudiant en particulier, mais la question est que les prestations et les paiements ne seront pas payés à ces jeunes gens. On demande des contributions à des gens qui, pour l'essentiel, ne retireront jamais de prestations.

[M. Macquarrie.]

On est tenté d'être déçu et j'ai peur, comme beaucoup d'entre nous, grands chrétiens, que la tentation soit forte. Ceci n'aide pas beaucoup. En fait, une des choses qui m'a le plus ennuyé à propos de l'assurance-chômage est qu'il y ait toujours eu une tentation intrinsèque de manœuvrer.

C'est ma conviction, et je le répète depuis 10 ans, 20 ans même, l'assurance-chômage a été une bénédiction de Dieu pour des milliers et des milliers de Canadiens. Il y en a beaucoup dans ma province qui en hiver payent leurs factures avec l'assurance-chômage. Or, lorsqu'il ne s'agit plus d'un régime d'assurance mais d'un régime de bien-être social, cela ne va plus. C'est pourquoi j'ai été si mécontent en mars dernier lorsque le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde), dont je suis l'équivalent du côté de l'opposition, a parlé à Montréal des programmes de bien-être social et a fait allusion à l'assurance-chômage. Je n'ai jamais eu connaissance de son texte, mais je ne pense pas que cela était sage. Nous devons nous en tenir au concept d'assurance.

Une autre chose m'a frappé, dont ni l'un ni l'autre député n'a parlé, et c'est ceci: quand on constate que dans une société il est plus avantageux, littéralement, dollar pour dollar, pour un homme de retirer l'assurance-chômage que de travailler, alors je prétends qu'il faut s'attaquer non pas à l'homme, non pas au régime d'assurance-chômage, mais à l'échelle des salaires. Malheureusement, il se trouve au Canada des endroits où l'on a avantage à toucher l'assurance-chômage plutôt que de travailler, parce que les salaires sont trop bas. Il ne devrait jamais être plus profitable, financièrement parlant, de retirer l'assurance-chômage.

Comme je l'ai déjà dit plus d'une fois, l'application de l'assurance-chômage est très importante. Elle mérite d'être examinée, et parfois critiquée. Mais le problème est essentiellement une question de chômage plutôt que d'assurance-chômage.

En dépit du fait qu'on ait dénigré l'éthique du travail, j'estime que dans un pays comme le nôtre, encore jeune, doté de richesses qu'il reste à explorer, à exploiter, nous devrions pouvoir trouver du travail utile pour tout le monde. D'aucuns se moquent de l'éthique du travail. Monsieur l'Orateur, certains pays du monde, où l'amour du travail est encore important, sont en train de nous expulser des marchés du monde. Ne me dites pas que le travail n'a pas de valeur morale pour les Japonais, pour les Allemands de l'Ouest ou pour cette formidable nation de 800 millions de personnes, les Chinois. Ces gens croient toujours que le travail est important et que le travail a une valeur en soi. C'est à nous de veiller à ce que le travail représente une valeur dans notre société.

C'est pourquoi j'ai toujours pensé que le chef de mon parti a fait preuve d'un très bon jugement lorsqu'il a, il y a déjà longtemps, décrit le chômage comme étant l'une des principales crises sociales du pays. Nous devons certainement examiner les aspects que le motionnaire a mentionnés si bien et de façon si complète. Nous devons toujours examiner les injustices et peut-être les défauts de l'assurance-chômage sans abandonner pour autant cette partie très utile de notre société, mais nous ne devons certainement pas oublier la valeur morale du travail. Je pense que c'est au gouvernement, aux parlementaires, de créer une société où les gens travaillent et où les paresseux, les oisifs, les désœuvrés n'ont pas la meilleure part.